

Informations générales

Période	28/02/2025
Date de création du portefeuille	17/05/2024
Devise du portefeuille	EUR
Date de création de la part	17/05/2024
Devise de la part	EUR
Code ISIN	FR001400NQS0
Type de part	C1
Statut juridique	FCP
N° de portefeuille comptable	170097
Valorisation	Quotidienne
Société de gestion	UBS - La Maison de Gestion
Gérant	UBS - La Maison de Gestion
Valorisateur	CACEIS Fund Administration
Dépositaire	CACEIS Bank
Durée placement recommandée	3 ans
Heure de centralisation	12:00
Frais de gestion	0,50% TTC max
Commission de surperformance	non
Rendement/Risque	

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

Valeur liquidative

Valeur liquidative	104,92
Actif net	122 539 506,18
Nb de parts	1 167 840,91

Orientation de gestion

L'objectif de gestion de LMDG IG FIX 2028 est d'offrir la performance d'un portefeuille constitué d'obligations de maturité 31 décembre 2028. Le Fonds cherche à profiter de rendements actuariels sur les obligations d'émetteurs privés ou souverains de catégorie Investment Grade (de notation supérieure ou égale à BBB-).

Duration

28/02/2025	2.93
------------	------

Rendement au pire

28/02/2025	2.92
------------	------

Rendement à maturité

28/02/2025	3.34
------------	------

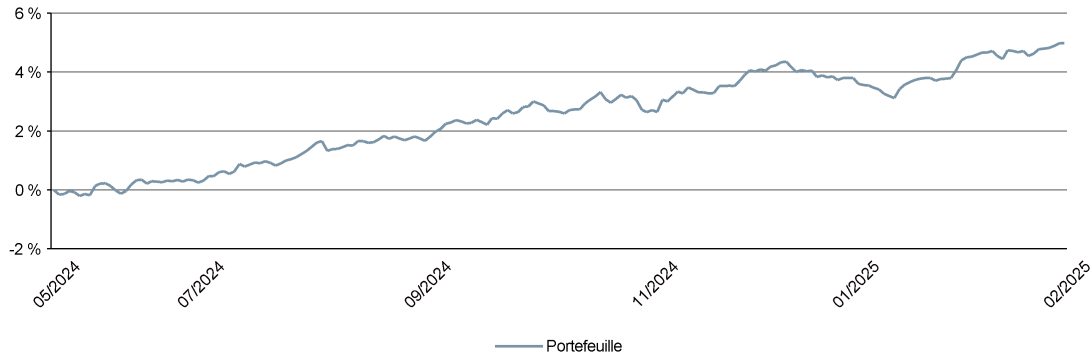
Contact

UBS - La Maison de Gestion
contact@lamaisondegestion.com
+33 1 53 05 28 00

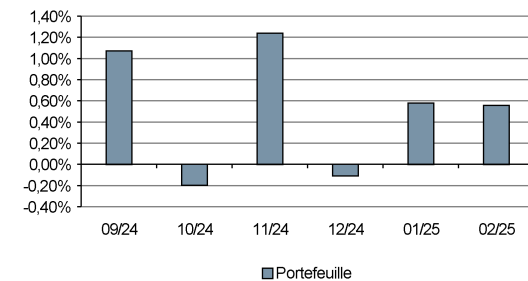
Indicateurs de performance

Performances (%)	1 mois	3 mois	6 mois	Début de l'année	Origine
Portefeuille	0,56	1,03	3,18	1,14	4,98

Evolution de la performance



6 derniers mois



Indicateurs de risque

Indicateur de fréquence	6 mois	Origine
Volatilité du portefeuille (%) *	2.02	1.79
Ratio de Sharpe du portefeuille *		

* Indicateur annualisé

Commentaire de Gestion

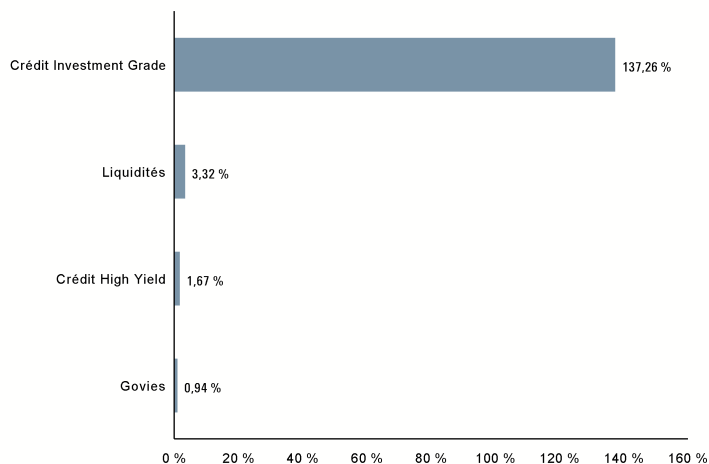
En février, les investisseurs ont suivi de près les élections législatives en Allemagne et la politique commerciale américaine. Les taux des obligations allemandes à 10 ans ont légèrement augmenté de 0,02 % pour atteindre 2,4 %, avec un pic à 2,55 % durant la période électorale, en raison de la menace d'une majorité d'extrême droite. Après une forte hausse en décembre 2024 (+0,40 %) et une stabilisation en janvier, les taux des obligations américaines à 10 ans ont fortement baissé (-0,35 %) pour s'établir à 4,21 %. Les marchés actions sont restés en territoire positif ce mois-ci. Le marché européen, représenté par le Stoxx600, a affiché une performance de +3,3 %. En revanche, le marché actions américain (S&P 500) a chuté de -1,3 % sous la menace d'une guerre des tarifs de l'administration Trump.

Aux États-Unis, Jérôme Powell a prononcé son discours semi-annuel de politique monétaire devant le Comité du Sénat. Il a déclaré : « notre politique monétaire étant désormais nettement moins restrictive qu'auparavant et l'économie restant forte, nous n'avons pas besoin de nous précipiter pour ajuster notre politique monétaire ». La Fed se concentre donc sur les conséquences potentielles des mesures tarifaires de Donald Trump. Sur le plan politique, Trump continue d'alterner entre des positions dures et conciliantes sur les droits de douane. Le président américain a annoncé l'application de tarifs contre le Canada et le Mexique début avril (initialement prévus en mars), ainsi que des tarifs de 25 % contre l'Europe (notamment sur le secteur automobile), tandis que la Chine a annoncé des mesures de rétorsion. L'indice des prix à la consommation, hors éléments volatils, a augmenté de 0,44 % en janvier, dépassant les estimations de 0,3 %. Sur une base annuelle, l'inflation a atteint 3,3 %, contre 3,2 % en décembre, tandis que l'inflation sous-jacente a atteint 3,0 % contre 2,9 %. Elle reste donc au-dessus de l'objectif de la Fed (2 %).

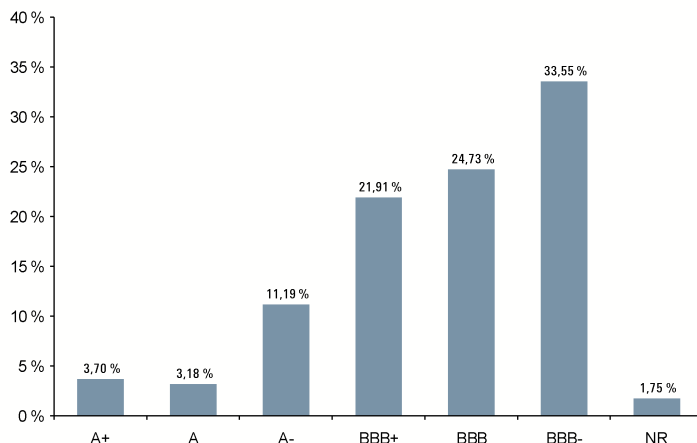
En Zone Euro, le marché anticipe une réduction du taux de dépôt de la BCE de 0,25 % lors de sa réunion du 6 mars. Les récentes déclarations des responsables de la BCE suggèrent que la banque centrale n'a pas terminé son cycle de baisse des taux, bien que certains membres du conseil des gouverneurs estiment qu'une pause ou un arrêt de l'assouplissement monétaire pourrait être nécessaire. Le PIB de la zone euro au quatrième trimestre a été révisé à la hausse à 0,1 % contre 0,0 % précédemment. La croissance du PIB en 2024 a été confirmée à 0,7 %. Les enquêtes récentes indiquent un début d'année modéré avec une croissance du PIB d'environ 0,2 % au premier trimestre. Le taux d'inflation annuel de la zone euro s'est établi à 2,5 % en janvier 2025, contre 2,4 % en décembre 2024, et 2,8 % un an auparavant. Hors éléments volatils, le taux d'inflation annuel de la zone euro a été confirmé à 2,7 %, encore loin de l'objectif de 2 %. En février, l'indicateur économique avancé ZEW en Allemagne a montré une amélioration plus marquée que prévu. L'indice ZEW, qui mesure les perspectives économiques des analystes financiers et des investisseurs institutionnels, s'est établi à 26 pour février, contre 10,3 en janvier. Cette progression reflète les espoirs de reprise de la première économie d'Europe cette année.

Du côté du crédit, la tendance positive se poursuit grâce à un resserrement des primes de crédit. Le crédit Investment Grade européen a progressé de 0,60 % en février, tandis que le marché du High-Yield européen a augmenté de 1,23 %, marquant le dixième mois consécutif de hausse. En revanche, la dette souveraine américaine a affiché une performance spectaculaire de 2,16 % (en USD) en février, en raison d'une fuite vers les actifs « sans risque ». Le crédit Investment Grade en dollars US a enregistré une performance similaire de 2,20 % après une hausse de 0,55 % en janvier, soutenu par la performance des taux d'intérêts.

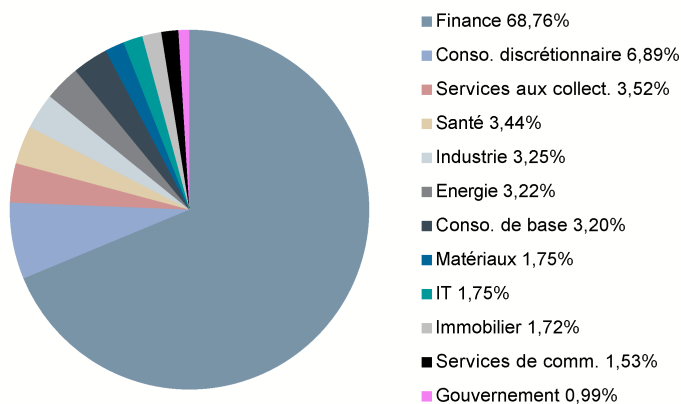
Répartition par classes d'actifs



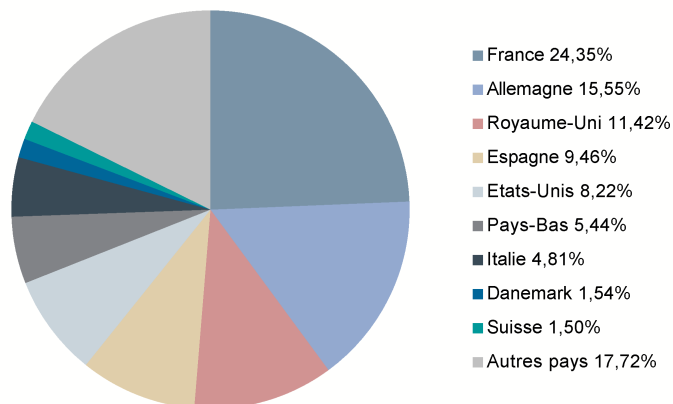
Répartition par notations de la poche obligataire



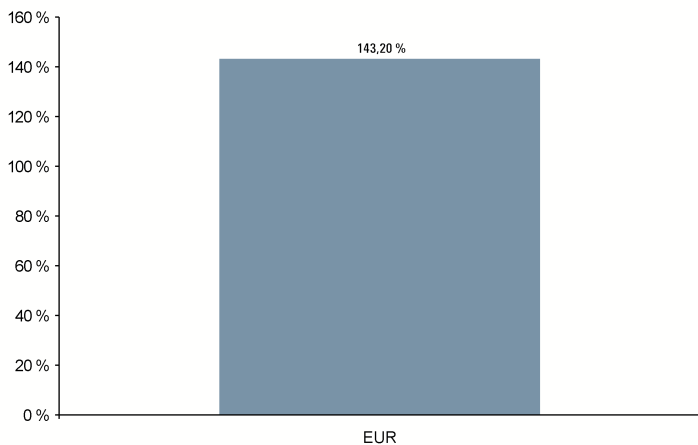
Répartition sectorielle de la poche obligataire



Répartition géographique de la poche obligataire



Répartition par devises



TOP 10 principales positions

	Poids (% actif net)
BANC SA 3.25 04-29	2,26%
BANC SA 5.75 08-33	2,09%
AYVENS 4.875% 06-10-28 EMTN	1,78%
SIEM EN 4.25 04-29	1,77%
CNP ASSURANCES 1.25% 27-01-29	1,77%
BAYER 0.375% 12-01-29	1,77%
NIBC BANK NV 6.0% 16-11-28	1,77%
DEUTSCHE BK 5.375% 11-01-29	1,76%
BANC DE 5.25 02-29	1,75%
ABN AMRO BK 5.125% 22-02-33	1,72%
Total	18,44%

Glossaire

Volatilité :

La volatilité est une estimation du risque d'un investissement, elle est représentée par le Lognormal de l'Ecart-Type annualisé de la performance du fonds. L'écart-type est la racine carrée de la variance des points de données par rapport à la moyenne. Plus l'amplitude des performances est grande, plus la volatilité du fonds est élevée et donc plus ce fonds est risqué.

Ratio de Sharpe :

Le Ratio de Sharpe indique si le rapport entre le risque d'un fonds et sa performance est bon ou mauvais, le principe sous-jacent étant que le gestionnaire aurait pu investir dans un actif sans risque. Dans ce but, la performance de l'actif sans risque est soustraite à la performance annualisée. Cette performance nette est ensuite divisée par le risque, représenté par la volatilité annualisée. Plus le ratio est élevé, meilleur est le fonds. Un ratio négatif indique que le Fonds a été moins performant que l'actif sans risque.

Indice de référence :

Par exemple un indice obligataire ou un portefeuille d'indices, utilisé pour comparer la performance d'un portefeuille. Si le benchmark est un indice, on parle d'indice de référence.

Risque :

Eventualité que survienne un dommage ou une perte en capital en raison, par exemple, d'une baisse du cours d'un titre ou de l'insolvabilité d'un débiteur. Dans la théorie des marchés financiers, le risque d'un placement ou d'un portefeuille se mesure à l'ampleur des fluctuations de rendement attendues.

Obligations "Cocos" :

Les obligations contingentes convertibles sont des obligations perpétuelles, rachetables au gré de l'émetteur par une options d'achat de maturité définie lors de l'émission.

Duration et sensibilité :

La duration indique en années la durée d'immobilisation du capital d'une obligation. Contrairement à la durée de vie résiduelle, le concept de duration tient également compte de la structure temporelle des retours de capitaux (par ex. paiement de coupons). La duration moyenne du portefeuille résulte de la moyenne pondérée de la duration des divers titres. La sensibilité taux permet de mesurer le risque lié aux variations de taux. Ainsi, une sensibilité taux de +2% signifie que, pour une hausse instantanée (resp. baisse) de 1% des taux, la valeur du portefeuille baisserait (resp. monterait) de 2%.

Rendement actuariel à maturité :

Le taux de rendement actuariel correspond au taux d'intérêt que percevrait un investisseur qui détiendrait une obligations jusqu'à son terme.

Rendement au pire :

Le Yield to worst est potentiellement le plus faible taux de rendement actuariel que peut recevoir un investisseur sur une obligation sans défaillance de l'émetteur. Celui-ci prend notamment en compte la possibilité d'un rappel d'obligation, c'est-à-dire la possibilité pour l'émetteur de rembourser l'obligation avant l'échéance.

Catégorie Investment Grade :

La catégorie Investment Grade correspond aux notations des agences de rating situées entre AAA et BBB- selon l'échelle de Standard & Poor's. Elles correspondent à un faible niveau de risque de défaut.

Catégorie High Yield (Haut rendement - spéculatif) :

La catégorie High Yield ou « Haut rendement » correspond aux notations des agences de rating inférieures à la catégorie Investment Grade (BBB- selon Standard & Poor's ou équivalent). Elles correspondent à un niveau de risque spéculatif.

Avertissements

Ce document est non contractuel. En cas de désaccord ou litige émanant de ce document, le prospectus complet fait foi. Le présent document est fourni à titre exclusivement informatif. Ce document a été élaboré par UBS La Maison de Gestion, société de gestion au capital de 1 167 600 euros, ayant son siège au 91 boulevard Haussmann 75008 Paris (381 950 641 RCS Paris) agréée par l'Autorité des Marchés Financiers en qualité de société de gestion de portefeuille en date du 20 juillet 2004 sous le numéro GP 04000042. Il ne constitue en aucun cas une offre ou un appel d'offre, ni même un conseil pour acheter ou vendre quelque placement ou produit spécifique que ce soit dans une quelconque juridiction. UBS La Maison de Gestion n'assume aucune responsabilité concernant l'exactitude, l'exhaustivité ou la pertinence des informations établies, bien que ces informations proviennent de sources externes réputées fiables. Sous réserve du respect des obligations légales ou réglementaires à sa charge, UBS La Maison de Gestion ne pourra être tenue responsable des conséquences financières ou de quelque nature que ce soit résultant de toute transaction relative au produit ou de tout investissement dans ce produit.

Il convient pour chaque produit de se reporter, préalablement à toute décision d'investissement ou de désinvestissement, aux documents d'information légaux (DICL, prospectus) ainsi qu'au dernier état périodique. Vous pouvez obtenir ces informations en accédant librement à notre site Internet : <http://www.lamaisondegestion.com>. Ces documents, ainsi que le dernier rapport annuel de chaque produit, qui comportent des informations en termes de risques, de commissions et de coûts, peuvent également être obtenus sur simple demande écrite à l'adresse suivante : UBS La Maison de Gestion, 91 boulevard Haussmann 75008 Paris. La souscription des parts/actions de l'OPC est permise uniquement aux investisseurs n'ayant pas la qualité de « U.S. Person » (telle que cette expression est définie dans la réglementation financière fédérale américaine et reprise dans le prospectus) et dans les conditions prévues par le prospectus de l'OPC. UBS La Maison de Gestion attire votre attention sur le fait que la valeur d'une action de SICAV ou d'une part de FCP est soumise à l'évolution des marchés financiers et enregistre des fluctuations. Tout investissement dans des OPC peut comporter un risque plus ou moins important selon les marchés d'investissement y compris celui de la perte totale et soudaine de son investissement par l'investisseur. La performance passée ne saurait préjuger des résultats futurs. La performance représentée ne tient pas compte de commissions et de frais éventuels prélevés lors de la souscription et du rachat de parts. Le présent document a été établi indépendamment d'objectifs d'investissement spécifiques ou futurs, d'une situation financière ou fiscale particulière, de l'expérience et de la compréhension des produits financiers ou des besoins propres à un destinataire précis. Le traitement fiscal dépend de la situation de chaque client et est susceptible d'être modifié ultérieurement.